



Hotel de ville
26, bd de Lorraine
77360 Vaires sur marne
Françoise Bénard
Fbenard1@free.fr / 0664647439

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport
Immeuble Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton
CS70001 -92814 Puteaux
Tél.: 0972720119
ffrandonnee@grassavoye.com
Contrat n°: 41789295M/0002

Garantie financière:

GROUPAMA Assurance-
crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000
Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat n° 4000716162/0



Vaires sur Marne, le 22 Avril 2024

NOTICE D'INFORMATION CAP VERS LA VALLEE DE L'UBAYE (Séjour raquettes, du 11 au 17 Janvier 2025 – 6 nuitées-)

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association Hors Circuit, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2023/2024 avec assurance IRA. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP titulaires d'une licence avec assurance IRA, ou titulaire d'un passe découverte.

Nombre de participants : 30 au minimum, 40 au maximum.

Date : du samedi 11 Janvier 2025 au vendredi 17 Janvier 2025

Déplacements : car de la gare d'Aix en Provence TGV à Lou Riouclar A/R, car pour les déplacements lors du séjour.

PROGRAMME DESCRIPTIF :

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique des raquettes. Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des conditions météorologiques.

Début du séjour : les participants sont attendus à la **gare TGV** d'Aix en Provence le 11 Janvier après-midi à un horaire qui sera fixé ultérieurement, en fonction des heures d'arrivée des TGV Inoui en provenance de Paris et Ouigo de Chessy MLV. Un car spécialement affrété pour Hors Circuit nous emmènera jusqu'au centre Cap France.

Lou Riouclar – 04340 – MEOLANS-REVEL

PROGRAMME:

J1 : Transfert de la gare d'Aix en Provence à Lou Riouclar en car. Installation et présentation du séjour

J2 : Balade dans le vallon, randonnée vers les hameaux voisins. Apéritif champêtre le midi au four à pain du

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

village avec charcuterie et fromage de pays.

J3 à J6 : Départ en car du centre pour rejoindre d'autres vallons à proximité et découvrir la région. Balade journée en raquettes (plusieurs groupes, tout niveau possible) avec pique-nique tiré du sac 3 jours/4. Le 4^{ème} jour (fixé en fonction de la météo) barbecue dans la neige, au cours de la rando-raquettes.

Les différentes soirées seront animées. Possibilité de profiter de l'infrastructure du centre en **accès libre** : piscine couverte chauffée, spa, hammam, sauna, salle de musculation...

J7 : Départ du centre Cap France au plus tard à 9h30 en car affrété pour Hors Circuit à destination de la gare TGV d'Aix en Provence. Fin du séjour.

HEBERGEMENT:

Nous serons hébergés à l'espace Ubaye du centre Cap France Lou Riouclar, à MEOLANS-REVEL 04340

COÛT DU SEJOUR

	Base	Supplément	Assurance annulation	Total
Chambre double p/p	720 €		21 €	741 €
Chambre seule	720 €	115 €	24 €	859 €

Ce prix comprend:

- Le transfert en car de la gare d'Aix en Provence TGV au centre Cap France A/R, en car affrété pour Hors Circuit
- La pension c o m p l è t e du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour (vin et café midi et soir inclus). Panier repas à confectionner au buffet lors des randonnées journées.
- L'adhésion à l'association des maisons familiales de Seyne les Alpes, gestionnaire du centre Cap France
- La fourniture du linge de toilette
- Les déplacements en autocar pour découvrir à raquettes d'autres vallées (de J3 à J6)
- L'accompagnement par 3 accompagnateurs en montagne (attachés au centre Cap France)
- Le prêt des raquettes et des bâtons
- La mise à disposition des infrastructures : salles de jeux, salons tv, piscine couverte et chauffée, salle de musculation, espace sauna hammam, spa
- La contribution UEIT
- L'assurance Cap France Annulation, interruption de séjour, prise pour le groupe (décision prise en comité directeur)

Ne sont pas compris:

Le trajet en train de Paris ou de Chessy MLV jusqu'à la gare d'Aix en Provence TGV.

Les dépenses personnelles.

Les assurances facultatives proposées par l'assureur de la fédération française de randonnée pédestre (mention légale obligatoire). Pour toutes précisions, se renseigner auprès des responsables du voyage (notice d'information assurance et bulletin de souscription).

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme «compris».

INSCRIPTIONS:

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est très limité.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 30 Avril et jusqu'au 15 Mai 2024. Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation à l'ordre d'Hors Circuit de 141 € (assurance comprise) pour une chambre double ou pour une chambre seule par un chèque de 259 € (assurance et supplément chambre seule compris).

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au 16 Mai. En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

PAIEMENTS:

- Acompte de 141 € à la préinscription, pour une chambre double ou pour une chambre seule, acompte de 259 €, encaissé le 24 Mai.
- 2^{ème} acompte de 200 €, à l'inscription, encaissé le 10 juillet
- 3^{ème} acompte de 200 €, à l'inscription, encaissé le 10 Septembre
- Solde, à l'inscription (200 €), encaissé le 10 Décembre

En cas d'annulation, les primes des assurances souscrites et la contribution UEIT seront systématiquement dues. Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de Hors Circuit.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS:

Les participants sont attendus à la gare d'Aix en Provence TGV le 11 Janvier 2025 en début d'après-midi à un horaire précisé ultérieurement en fonction des horaires d'arrivée des trains Ouigo et TGV Inoui en provenance de Marne La Vallée ou de Paris. Un car affrété pour Hors Circuit nous emmènera jusqu'au centre Cap France. Un car sera également à notre disposition au centre Cap France pour rejoindre d'autres vallées pendant 4 jours.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION:

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes:

- Annulation faite avant le 24 Mai : restitution des sommes versées, avec une retenue de 20 € pour frais de dossier.
- Annulation faite entre 24 Mai et le 16 octobre, retenue de 30% du prix du séjour
- Annulation entre le 17 octobre et le 30 Novembre, retenue de 80% du prix du séjour
- Annulation faite après le 30 Novembre, retenue de 100% du prix du séjour

DIVERS:

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Une réunion d'information sera organisée ultérieurement.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, il est indispensable de vous munir **de votre carte d'identité et**

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

de votre carte vitale, de votre licence papier ou téléchargée 2024/2025. Les participants à ce séjour seront contraints de se soumettre aux conditions sanitaires en vigueur.

CESSION DU SEJOUR

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide avec assurance IRA, ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire

Cependant, les contributions UEIT, les primes d'assurances souscrites resteront acquises à la structure organisatrice.

Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et contrat d'assurance joints aux bulletins de pré-inscription et d'inscription

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

